



## Divorce entre française et marocain

Par **yasmin\_old**, le **12/11/2007** à **23:50**

voila mon souci, je suis aujourd'hui marié avec une française et je suis en france depuis aout dernier. je pensais en arrivant vivre avec ma femme dans notre appartement a ma grande surprise jé habiter chez mes beau parents, il mon sequestrer, mon fais travailler au black car mon beau pere est arisan, ne me donnais pas de paie et ne me donne pas mes papiers, cela veut dire que je circule dans les rues sans mon recepisser, a l'heure d'aujourd'hui je suis a la rue car mon epouse veut demander le divorce; quels sont reelement mes droits?? je pensais vivre une idylle mais je vis un vrai cauchemar.... dans un pays que je ne connais pas:merci